

Dernier Appel

La campagne électorale, qui s'est poursuivie avec un ardeur telle qu'on se demande, si un vent de tempête ne souffle pas sur notre ville, touche à sa fin. Encore quelques coups de feu, et la bataille sera terminée. Il restera aux contribuables, l'obligation pour tous, d'aller le jour de la votation, remplir leur devoir de citoyens, après avoir consciencieusement pesé l'importance pour chacun d'eux, de ne pas donner un vote, dont ils pourraient rougir, ou qu'ils pourraient regretter.

La défaite de M. Payan doit être écrasante, parce qu'elle doit être en même temps, que le triomphe des bons principes, une leçon à cette coterie, qui se croit toutes les audaces permises, parce qu'elle synthétise toutes médiocrités, et qui s' imagine pouvoir, par l'intimidation, les fausses représentations, et des manœuvres inavouables, continuer impunément, une domination, dont il n'y a pas lieu de se louer et néfaste à la bonne gouverne de nos affaires.

Électeurs, véritablement soucieux de l'honneur de St Hyacinthe, et de son progrès, écrasez la clique et ses candidats !

Électeurs Votez Contre M. Payan

1.—Parce que déjà, M. Louis Payan est échevin, et qu'il ne convient pas, que le père et le fils siègent ensemble au même conseil :

2.—Parce que M. Payan est le président de la Cie des Pouvoirs Hydrauliques, qui a avec la ville, pour l'éclairage municipal, un contrat qui devra être renouvelé durant le terme d'office du prochain maire :

3.—Parce que M. Payan, affaibli par l'âge et la maladie, manquerait de vigueur et d'activité :

4.—Parce que M. Payan, en dehors des affaires de son industrie qui ont progressé beaucoup plus que celles de ses employés, n'a jamais manifesté aucune qualité administrative qui puisse lui mériter votre suffrage :

5.—Parce que M. Payan, quand il a eu sous sa direction, l'Ecole des Arts, la moyenne des élèves, qui était de 20 à son arrivée, est tombée à 9 et le montant des allocations qui était de \$200. est tombée à \$125.00 :

6.—Parce que M. Payan n'a jamais pris aucune part à nos manifestations nationales, et qu'il s'est toujours montré fanatique et intolérant :

7.—Parce que M. Payan lors de la reconstruction de la croix de la rue Girouard, en 1899, a protesté d'une façon mesquine et par étroitesse d'esprit contre une dépense de quelques piastres, alors que son associé M. Duclos et un ministre protestant du temps le Révérend M. Bouchard étaient favorables à l'érection de ce monument :

8.—Parce que M. Payan, en cette circonstance a encouru la censure même de ses amis et que

L'Union a écrit que "la population de St-Hyacinthe ne voudra jamais mettre à sa tête un homme, qui pour une question de quatre sous a voulu créer une espèce de guerre religieuse." (*L'Union*, St-Hyacinthe, mardi 22 août 1899.)

9.—Parce que M. Payan, ne pourrait pas lors des grandes fêtes religieuses et civiles qui s'organisent à St-Hyacinthe et à Montréal, remplir les devoirs d'un maire et représenter notre population.

Votez pour M. Casavant

L'industrie qu'il dirige, tout en jetant du lustre sur Saint-Hyacinthe, est à cause des gros salaires qui y sont payés, une source d'aisance et de richesse pour un grand nombre de familles.

Son dévouement passé au Conseil de Ville, à la commission scolaire et au Conseil des Arts, son zèle éclairé, et son expérience des affaires municipales sont autant de garanties d'une sage administration.

ÉLECTEURS, FAITES VOTRE DEVOIR, EN VOTANT POUR M. CASAVANT.

Hémorroïdes guéries en 8 à 14 jours

L'ONGUANT PAZO est garantie pour guérir n'importe quelle hémorroïdes intérieures, saignantes ou extérieures, dans 6 ou 14 jours, ou l'argent remis, 50 cts la boîte. Manufacturées par PARIS MANUFACTURING CO., St. Louis, Mo.

Un Article Dégoutant

L'Union vient de publier, sous le titre : CETTE TRIBU, à l'adresse des adversaires, de M. Payan, l'article le plus infâme et le plus dégradant, qui ait jamais paru dans un journal de notre province. Nous en rougissons pour l'honneur de notre ville. Nous nous refusons, notre journal étant respectable, à reproduire ces quelques lignes, révélatrices, chez la clique, d'un état d'âme morbide ou d'une perversité odieuse.

Ce style de bouge, ne saurait atteindre les vieillards aux cheveux blancs, qui appuient la candidature de M. Casavant, ni les honnêtes pères de famille et les jeunes gens qui désirent son triomphe. Il ne peut qu'attirer le mépris sur ceux qui en doivent porter la responsabilité, en montrant, sous un jour nouveau, ces tristes individus. Il ouvrira, nous l'espérons, les yeux aux personnes de bonne foi, qui ont pu se laisser prendre par les déclamations de la clique.

L'article malpropre de *L'Union*, relève du bureau d'hygiène ou de la police des mœurs.

Les Véritables Imposteurs

L'organe de M. Payan et ses partisans, étant court d'arguments et de raisons valables pour justifier la candidature de l'homme que leur journal dénonçait violemment en 1899, veulent faire un tapage d'enfer au sujet de la construction du canal, qu'en termes délicats et odorants comme leur prose, ils appellent l'égoût des Sœurs.

L'Union consacre presque tou-

te la première page de son dernier numéro à prouver le 4 janvier 1910, qu'elle avait trompé les électeurs le 28 décembre précédent.

En effet, elle avait écrit dans le numéro 39, de sa 37ème année, 1ère colonne, 1ère page, lignes 39, 40, 41, 42, que :

"Les estimés du coût total de cet égoût préparé par l'ingénieur-civil, Henri Dessaulles, s'élevaient à plus de NEUF MILLE DOLLARS."

L'Union publie maintenant le rapport de M. Dessaulles adressé le 31 août 1905, au Conseil de Ville, dans lequel, cet ingénieur, fait les estimations suivantes du coût alors probable de cet égoût :

2,300 pds à \$3.70 du pied.....	\$8,140.00
7 trous d'homme à \$45.00.....	315.00
	<hr/> \$8,450.00

L'iniquité se vient à elle-même, *L'Union* affirmait cyniquement le 28 décembre que les estimés de M. Dessaulles s'élevaient à plus de neuf mille piastres, et elle établit elle-même quelques jours plus tard, qu'ils ne se chiffraient qu'à \$8,450.00.

Ces farceurs sont vraiment rigolos. Les contorsions qu'ils font, comme des diables dans l'eau bénite, pour réveiller cette vieille histoire, sont vaines.

Nous le répétons, pourquoi, si les adversaires de M. Casavant, étaient sincères, l'ont-ils laissé élire par acclamation en 1908, après la construction de ce canal, dont le coût réel n'a été que de six mille piastres environ.

Le peuple d'ailleurs s'est prononcé à ce sujet. A la dernière élection de M. Lussier, dans le quartier No 5, la campagne montée contre lui, a porté presque exclusivement sur cette question. M. Lussier avait appuyé cette mesure, parce qu'elle était nécessaire pour des raisons d'hygiène, et parce qu'il était équitable que les citoyens du haut des quartiers Nos 1 et 2, aient un aussi bon système d'égoût que les citoyens des autres patries de la ville.

M. Lussier a été réélu à une grosse majorité. Les efforts désespérés et rageurs de la clique n'empêcheront pas, le triomphe, pour le plus grand bien de St-Hyacinthe, de la candidature de M. Casavant.

Les fourberies de l'UNION

L'Union après avoir mis dans la bouche du curé de la paroisse Notre-Dame, des paroles qu'il n'a pas prononcées, pour mieux poursuivre sa lutte continue et souterraine contre le clergé ; après avoir affirmé que M. Payan avait pris la direction de l'Ecole des Arts, à sa naissance, alors qu'elle existait depuis dix-huit ans, dans le but d'excuser son candidat d'avoir fait preuve d'une incapacité administrative complète ; après avoir mensongèrement attribué des motifs politiques aux partisans de M. Casavant, quand le simple bon sens indique qu'on peut être favorable à l'une ou l'autre des parties belligérentes, sans pour cela, changer d'allé-

geance politique ; *L'Union* après avoir mené une campagne déloyale, faite d'injures les plus vulgaires, et conduite avec un vocabulaire de malandrins, vient encore une fois, de mettre à jour, toute sa mauvaise foi. Elle affirme pour préjuger l'opinion publique contre M. le Dr Beaudry, qu'il est actionnaire de la Cie des Pouvoirs Hydrauliques.

Voici le paragraphe, qu'elle publie à la troisième page de son édition du 4 janvier :

"Ce qui démontre bien leur sincérité dans cette matière, c'est qu'ils amènent comme candidat dans le quartier numéro 3, un des plus forts actionnaires de la Compagnie des Pouvoirs Hydrauliques, M. le Dr L. A. Beaudry."

M. le Dr Beaudry n'a été actionnaire de la Cie des Pouvoirs Hydrauliques, que durant sept jours, il y a de cela, plus de six mois. Il a immédiatement transporté les actions de cette compagnie, qu'il avait reçues au cours d'une transaction ordinaire, à M. le dentiste L. N. Trudeau.

Le docteur Beaudry n'a jamais retiré aucun dividende. Le transport qu'il a fait au Dr Trudeau, est en date du 26 juin 1909, et porte dans les livres de la Compagnie, le numéro 59.

Que *L'Union*, si elle en a le courage, publie la liste certifiée des actionnaires ! Les électeurs verront que le nom du docteur Beaudry ne s'y trouve pas.

M. Payan jugé par "L'UNION"

L'esprit étroit et mesquin, l'intolérance à haute pression, qui sont à la base du tempérament de M. Payan, et qu'il manifesta d'une façon particulièrement inconvenante, lors de la reconstruction de la croix de la rue Girouard, en 1899, furent vertement dénoncés à cette époque, par *L'Union*.

Ce journal cravacha, comme il le méritait, ce monsieur, qu'il trouvait indigne d'occuper la première magistrature, à St-Hyacinthe, et dont il s'est fait maintenant, par hypocrisie, calcul et nécessité, un fétiche qu'il vénère avec piété, si, toutefois, cette feuille peut avoir de la piété. *L'Union* dans son édition, du mardi, 22 août 1899, écrivait :

"Cette intolérance de M. Payan, le fait connaître sous son vrai jour ; elle lui enlève la réputation de sagesse et de bon jugement, que son mutisme presque proverbial avait fini par lui créer dans une certaine partie de notre population ; et qui lui a valu dans certains quartiers et notamment chez son beau-frère M. Duclos, d'être mentionné comme un maire futur possible. Aujourd'hui, qu'il a donné la mesure de ses capacités et de sa large intelligence, sa candidature est évidemment rentrée à tout jamais, mais, car la population de St-Hyacinthe ne voudra jamais, mettre à sa tête, un homme, qui, pour une question de quatre sous, a voulu créer une espèce de guerre religieuse."

Leur Méthode

L'Union tente de faire porter à notre journal la responsabilité d'une correspondance publiée en tribune libre, et signée.

Ce correspondant par erreur, fait dire à M. L. P. Morin, que le docteur Ulric Jacques, lui aurait offert \$10,000 pour l'Aqueduc de la Providence. Il y a là, une inexactitude. Le docteur Jacques a offert à M. Morin, une somme de \$8,000.00. Ce montant est encore assez respectable pour montrer le peu de sincérité du docteur Jacques, quand plus tard, pour servir ses rancunes et se consoler de la perte des gains espérés, il prétendit que l'Aqueduc de la Providence n'avait pratiquement pas de valeur.

Tribune libre

LA NOMINATION

Lundi avant-midi, le 3 janvier, avait lieu entre 10 et 11 heures, la mise en nomination des candidats, pour nos élections municipales. M. Adélar Charpentier, échevin, présidait l'assemblée, et M. D. T. Bouchard, agissait comme secrétaire.

Pour renseigner les absents et pour faire remarquer une fois de plus à ceux qui étaient présents, combien nos adversaires se sentent battus à l'avance, nous rapporterons les quelques faits suivants, qui ne sont pas à l'honneur de "la petite clique".

Personne n'ignore les sympathies de M. Adélar Charpentier pour les candidats qui sont nos adversaires dans la lutte actuelle. Aussi, il était curieux de voir comme celui-ci dans sa lecture aurait voulu éliminer certains noms de la première page des bulletins, pour la plupart des candidats de nos amis. Il a failli s'étouffer en prononçant à voix basse, M. G. C. DESSAULLES, parmi les signataires en faveur de Monsieur Casavant.

En deuxième lieu, les candidats de nos amis avaient chacun un bulletin de présentation, ce qui est toute autre chose que la requête les priant de se porter candidats. Etait-ce voulu ou non, nos adversaires avaient remis les requêtes, qui ne peuvent manquer d'être volumineuses, étant donné le grand nombre d'électeurs qualifiés. Et M. le président, d'une main mal assurée, d'un geste satisfait et vaniteux, étalait les feuilles l'une après l'autre et jusqu'à la dernière. Nous aurions pu lui en exhiber plusieurs douzaines de ces feuilles-là. Le vote de lundi lui prouvera combien est ample notre provision.

En troisième lieu, l'ordre à suivre dans l'énumération des candidats est le même que pour la votation, c'est l'ordre alphabétique et c'est le seul qui ne prête à aucune récrimination ; d'ailleurs ce n'est pas nous qui l'aventons ce procédé. Tout autre est l'ordre qui, a suivi M. Adélar Charpentier. Est-ce pur hasard, nous préférons le croire ? M.

Suite sur la 2ième page

LA TRIBUNE
HEBDOMADAIRE
PUBLIÉ A ST-HYACINTHE, P. Q.
ABONNEMENTS :

CANADA (PAR AN) \$1.00
ETATS-UNIS (PAR AN) 1.50

ANNONCES :
1ère Insertion (la ligne)..... 10 cts
Insertion subséquente (la ligne).... 6 cts
Annonces à long terme à prix modéré.

DENIS & FRENETTE,
PROPRIETAIRES

ST-HYACINTHE, 7 JANV. 1910

Payan venait avant M. Casavant, (P avant C) ; M. Leduc avant M. Cadotte, (L avant C) ; M. Jacques avant M. Durocher, (J. avant D) ; M. Marin avant M. Beaudry, (M avant B) ; ce qui est d'autant plus curieux dans ce cas en particulier, c'est que M. Marin se sacrifie au nom de "la clique", car cinq ou six autres électeurs du quartier No 3 ont refusé de faire la lutte au Dr Beaudry, et M. Emile Marin est arrivé à la dernière minute.

Electeurs de Saint-Hyacinthe, n'avez-vous pas dans ces quelques faits une nouvelle preuve de ce que nous vous avons répété depuis le commencement de la lutte ? Ces gens-là n'ont seulement pas le sens de la justice, et ils veulent jouer un rôle public.

A. DELARD.

HYPOCRITES !

La faction bien connue, qui veut nous imposer comme maire M. Paul Payan, est une faction hypocrite : cette fois elle laisse percer son jeu d'une façon non équivoque. Ces endormeurs, avec de faux airs de philanthropes, font leur cabale en disant que leur candidat s'efforcera d'attirer ici de nouvelles industries, s'il est élu. D'autres part arrêtons-nous un instant à une de leurs actions, malhonnête et antipatriotique au suprême degré.

Nous avons à St-Hyacinthe la manufacture Casavant & Frère, qui paie les salaires les plus élevés de toutes nos industries locales, qui progresse et monte constamment l'échelle, tant au point de vue des affaires qu'au point de vue de l'amélioration de leurs procédés. Cette manufacture fait l'orgueil non-seulement de St-Hyacinthe mais aussi de notre pays. Elle donne du pain à beaucoup de nos familles, vous le savez tous. Eh bien ! qu'est-ce que fait "la petite clique" ?

Elle inspire ou rédige un faux rapport qu'elle envoie au *Herald* de Montréal, journal anglais et protestant, dans lequel on clame à grand cris que les partisans de M. Samuel Casavant combattent la religion protestante, qu'ils ne veulent pas de M. Payan parce que celui-là appartient à la religion presbytérienne, etc. Le lendemain, M. Samuel Casavant reçoit un numéro du *Herald*, où l'article en question est encadré de crayon noir, avec ce post-scriptum au bas de l'article : "Si vous ne retirez pas votre candidature, cet article va paraître dans tous les journaux protestants d'Ontario et votre industrie va en souffrir."

Comme la candidature de M. Samuel Casavant n'est pas ne d'une idée mesquine et étroite ; celui-là n'a pas fléchi devant cette tentative d'intimidation. Cela fait voir, citoyens de St-Hyacinthe, toute la noirceur d'âme et toute érisie de "la petite clique".

Comme le disait un orateur dimanche soir, si la manufacture Casavant & Frère un beau jour

FEU ! FEU ! FEU !

Nous sommes heureux d'annoncer à notre pratique et au public en général, que notre Stock, consistant en capots d'hiver, pour hommes et enfants, habillements et pantalons, n'a subi aucun dommage par le feu récent, qui a passé chez nos voisins Mde Fournier et M. Messier. Il a pénétré dans notre magasin seulement qu'un peu d'eau sur quelques chapeaux et petits capots d'enfants. Vu les bons arrangements que nous avons faits avec nos compagnies d'assurances, nous sommes en position de faire une grande vente à prix réduits, d'au moins 25 à 30 p. c. réellement. Venez vous en convaincre et en profiter.

Chez P. OLESKER,
219 Rue Cascades,
En face de M. Désautels, Meublier.

ferme ses portes, comme résultat de ces manœuvres malhonnêtes, qui en souffrira ? Ce ne sont pas les MM. Casavant, dont la fortune leur permet de vivre en paix dès maintenant. C'est vous, pères de famille et jeunes gens, qui allez chercher chez MM. Casavant de quoi vous vêtir et vous nourrir, c'est vous et vos familles qui en souffrirez, c'est la ville de St-Hyacinthe qui souffrira de ne plus posséder cette industrie prospère qui a étendu et fait St-Hyacinthe mille fois plus que la tannerie Duclos & Payan. Et à qui faudrait-il remonter pour trouver la cause de ce malheur ? Toujours à "la petite clique" qui veut imposer M. Paul Payan à la population de St-Hyacinthe, par des manœuvres hypocrites et déloyales.

JEAN-BAPTISTE.

L'Union s'arme pour la défense de l'autel.....

Dans son désespoir, "la petite clique", a l'agonie, nous lance dans un rôle, cette phrase pleine de cynisme :

"Cessez donc, de salir la religion."

Si nous n'avions pas tant de respect pour les mourants, nous lui crierions bien haut : hypocrites et sépulcres blanchis ! Le reproche que vous nous adressez sans raison, vous l'avez mérité toute votre vie.

Vous avez toujours joué avec la religion, comme vous vous êtes toujours joués d'elle. Vous avez fait parmi nous, œuvre de... Mais arrêtons-nous. La "petite clique" agonise. Contemplons d'un œil charitable et tout de pitié ses derniers soubresauts. Déjà, elle sent le cadavre.

LUX.

LE DÉSINTÉRESSEMENT DE M. PAYAN

Sur un ton implorant la pitié, —oh ! la clique ! les cabaleurs de M. Payan disent :

Votez donc pour lui ; il n'a jamais demandé de faveur à la ville.

C'est là une fausseté.—Et nous pouvons donner au moins deux preuves de ce que nous avançons.

Toute personne à St-Hyacinthe, qui a la plus élémentaire notion des affaires, ne pourrait prétendre que l'évaluation à \$30,000, de l'établissement Duclos, & Payan, soit exorbitante. Eh bien ! il y a quelques années, le Conseil de Ville portait l'évaluation de cet établissement de \$20,000, qu'elle était alors, à \$30,000. M. Payan se présenta devant le Conseil et dit : "Nous

n'avons jamais demandé aucune faveur à la ville. Laissez donc l'évaluation de notre établissement à \$20,000".

On lui accorda cette faveur, bien que la ville dût en souffrir une diminution de ses revenus.

Plusieurs années auparavant, la manufacture Duclos & Payan avait demandé à la ville de fermer une partie de la rue William, dans le voisinage de l'usine, et de lui permettre ainsi de jouir de plusieurs centaines de pieds de terrain appartenant à la cité.

Le Conseil accéda à cette demande. Jugez, maintenant, électeurs, de la bonne foi, de ceux, qui veulent, malgré tout, imposer à notre population, M. Payan.

HONORÉ.

M. Louis Lussier

Les quelques meneurs, qui se sont arrogé le droit de diriger les affaires publiques dans notre ville, ont pris pour une bonne tactique de guerre, l'opposition qu'ils ont fait surgir, après beaucoup de peines et de misères, à M. Lussier dans le quartier No. 5. M. Ptolémée Messier est l'agneau qu'ils veulent offrir comme holocauste. Ce brave homme ou cet homme brave comme l'on voudra, s'il est sincèrement désireux d'avoir pour notre ville un bon gouvernement, ne se rend pas compte, sûrement, que la disparition de M. Lussier du Conseil de Ville, causerait un vide, que raisonnablement, il ne peut pas avoir l'ambition de remplir.

Les ouvriers, plus que tous les autres contribuables peut-être sont intéressés à voir les affaires municipales administrées par des hommes éclairés, intègres et d'expérience. Une bonne administration, à la fois sage et progressive, est la garantie la plus sûre du développement des industries déjà existantes : elle est également une invitation aux industries du dehors et un encouragement à celles qui voudraient naître.

Monsieur Louis Lussier possède à un haut degré, toutes les qualités nécessaires à un homme vraiment conscient de ses responsabilités. Depuis sept ans qu'il représente au Conseil de Ville, le quartier No 5, il y personifie la rectitude et l'impartialité.

Monsieur Lussier est un des avocats les plus distingués du barreau de toute la province. Aussi, combien de fois sa science légale n'a-t-elle pas été mise à contribution, au profit de la ville, par ses collègues, depuis

qu'il est échevin ? Que d'erreurs coûteuses aux contribuables n'a-t-il pas empêché de commettre par ses conseils et ses lumières ?

M. Lussier avait décidé de n'être plus candidat. Les instances de tous et son esprit public ont fini par triompher. La candidature de M. Messier est uniquement inspirée par le désir de lui faire de l'opposition quand même.

Les électeurs du quartier No. 5 appréciant l'honneur pour eux et l'avantage pour la ville d'avoir parmi nos conseillers, un homme de la valeur de M. Lussier, vont le réélire avec la plus grosse majorité qu'il ait encore obtenue.

Dr. L. A. Beaudry
Candidat

Fous félicitons bien vivement le groupe important d'électeurs, qui ont offert la candidature au Dr L. A. Beaudry, pour le siège vacant du quartier No. trois. Dr. Beaudry est un citoyen en vue de notre ville. C'est un homme droit et indépendant de toute faction. Nous connaissons assez sa largeur d'esprit, son sens des affaires, son amour du progrès, pour ne pas hésiter un seul instant à lui donner tout notre appui. Les électeurs du quartier numéro trois

Suite sur la 4ième page

ASSUREZ-VOUS DANS "LA SAUVEGARDE"

La Sauvegarde
Compagnie d'Assurance-Vie

Capital Souscrit : . . . \$1,000,000.00
Réserve : \$230,494.62

CONSEIL DE DIRECTION :

M. G. N. DUCHARME, Président.
HON. J. A. OUMET, C. R., 1er Vice-Prés
HON. F. L. BELIQUE, C. R., 2me Vice-Prés
HON. N. PERODEAU, N. P.
M. H. LAPORTE, de la Maison Laporte, Martin & Cie.
HON. R. DANDURAND, C. R.
HON. N. A. BELCOURT, C. R.
M. J. E. BEDARD C. R.
M. J. M. WILSON, de la Maison Boivin, Wilson & Cie.

OFFICIERS GENERAUX :

M. P. BONHOMME, Gérant-Général.
Dr. E. P. LACHAPPELLE, Méd.-Général.

"La Sauvegarde" offre au public la garantie la plus absolue. C'est pour ce motif que la classe dirigeante lui accorde sa confiance

MONTANT D'ASSURANCE EN FORCE

1904-05	\$ 654,500.00
1905-06	1,643,362.00
1906-07	2,213,998.00
1907-08	3,179,818.00
1908-09	3,843,367.00

C'est l'intérêt qui parle et c'est lui qui commande. L'intérêt est ici une preuve irréfutable.

La valeur de cette institution se mesure à la qualité des hommes qui y ont placé leurs capitaux et leurs épargnes.

Notre Compagnie occupe maintenant une position enviable dans le monde de la finance et nous ne doutons pas qu'en raison des bases sur lesquelles elle est assise, des garanties multiples qu'elle offre et des principes éminemment nationaux qui la gouvernent, tout vrai Canadien-Français se fera un devoir de la patronner.

Bases Scientifiques. Administration Prudente.

Pour la garantie de ses assurés, LA SAUVEGARDE dépose le montant de sa réserve au Gouvernement de notre Province : —nos économies restent chez nous.

"Elle a été fondée par nous et pour nous"
Une race doit être maîtresse des institutions qui reçoivent ses épargnes.

SIÈGE SOCIAL :

7, PLACE D'ARMES, 7,
MONTREAL, Que.

Téléphone Bell : Main 4033

Ls. BROUSSEAU, Agent,
ST-HYACINTHE, Que

ASSUREZ-VOUS DANS "LA SAUVEGARDE"

Quebec, Montreal & SOUTHERN Ry

HORAIRE DES TRAINS.

ST-HYACINTHE—SOREL.
Départ de St-Hyacinthe à 9.00 a. m. et à 5.15 p. m.
Arrivé à Sorel à 10.25 a. m. et à 7.20 p. m.
ST-HYACINTHE—IBERVILLE, BOSTON, LES POINTS DE LA NOUVELLE ANGLETERRE
Départ de St-Hyacinthe à 10.00 a. m. et 5.45 p. m.
Arrive à Ibergville à 12.00 (midi) et 7.00 p. m.
Trains arrivant à St-Hyacinthe : de Sorel à 8.10 a. m. et 5.05 p. m. d'Ibergville à 8.35 a. m. et 3.15 p. m.
Billets pour n'importe quelle station en Canada et aux Etats Unis en vente chez :
J. E. A. CHABOT, Agent à la Station.
D. I. ROBERTS,
Gérant Général.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

ALLANT A L'EST
9.15 a.m. Tous les jours pour Acton, Richmond, Sherbrooke, Island Pond et Portland. (Excepté le dimanche) pour Victoriaville, Lévis et Québec.
5.37 p.m. Tous les jours (excepté le dimanche) pour Acton, Richmond, Victoriaville, Québec, Sherbrooke et Island Pond.
9.30 p.m. Tous les jours pour Acton, Richmond, Victoriaville, Québec, Sherbrooke, Island Pond, Lewiston, Portland.

ALLANT A L'OUEST
5.21 a.m. Tous les jours St-Hilaire, Belœil, St-Lambert et Montréal.
7.25 a.m. Tous les jours (excepté le dimanche) St-Hilaire, Belœil, St-Lambert et Montréal. "Train Local" arrive à St-Hyacinthe à 6.40 hrs.
11.43 a.m. Tous les jours (excepté le dimanche) St-Hilaire, Belœil, St-Lambert et Montréal.
5.26 p.m. Tous les jours, St-Hilaire, St-Lambert et Montréal.

Eastern Ontario Live Stock & Poultry Show

OTTAWA LES 17 AU 21 JANVIER 1910

Des Billets seront vendus pour Ottawa et retour aux conditions suivantes :

Prix du billet. \$4.55

Les billets seront en vente les 18 et 19 janvier 1910. Les billets seront bons pour retourner le ou avant samedi le 22 janvier 1910.

Pour les billets et autres renseignements adressez-vous à
E. FOURNIER
chef de gare, St-Hyacinthe.

Défense d'Avancer

Je ne reconnaitrai aucune dette contractée en mon nom, sans une autorisation spéciale par écrit et signé par moi-même ou par ma femme.

JOSEPH PENELLE,
Mont St-Hilaire.
10-17-24 déc.

CHRISTMAS STAMPS



HELP CANADA'S NEEDY CONSUMPTIVES

THE net proceeds from stamps sold will be used for the extension of the work of the Muskoka Free Hospital for Consumptives. The available beds were trebled as the result of last year's Stamp Campaign.

BUY THEM. USE THEM. HELP THE GOOD WORK ALONG. THE BEST INVESTMENT YOU EVER MADE. ONE CENT EACH.

Not a single patient has ever been refused admission to the Muskoka Free Hospital for Consumptives because of his or her inability to pay.

EVERY STAMP SOLD IS A BULLET IN THE WARFARE AGAINST TUBERCULOSIS.

If not on sale in your town, write J. S. ROBERTSON, Sec.-Treas. National Sanitarium Association, 347 King St. W., Toronto. All information furnished and stamps mailed promptly on receipt of order.

—Une marchandise bien annoncée est à moitié vendue—Annoncez dans LA TRIBUNE.

EN VILLE

M. P. A. Lefebvre, marchand-tailleur, a abattu dernièrement un beau chevreuil dans les grands bois de Villeroy. Nos compliments.

Notre ancien concitoyen, M. Alphonse Casavant, maintenant de Laprairie, est en promenade en cette ville, pour quelques jours.

Sa Grandeur Monseigneur Bernard, à peine remis de sa maladie toute récente, a reçu les citoyens de St-Hyacinthe comme par les années passées, le premier jour de l'année. Nous faisons des vœux pour son complet rétablissement : nous voulons conserver longtemps à notre tête, ce prélat distingué et dévoué.

Notre sympathique ami, Couillard St-Germain, étudiant en pharmacie, a quitté St-Hyacinthe mercredi soir pour Sherbrooke. Il occupera un poste très avantageux à la pharmacie Chagnon. Comme il ne laisse ici que des amis, qui regrettent sincèrement de le voir partir, nous ne doutons pas un seul instant du très bon accueil qu'il recevra là-bas. Nous lui souhaitons tout le succès auquel ses nombreuses qualités lui donnent droit.

Lundi soir, pendant la forte tempête que nous avons eue, nos pompiers ont été appelés au coin des rues St-Anne et Morison, chez M. Emile Sévigny. Il ne s'agissait heureusement que d'un feu de cheminée.

Dans la nuit de mercredi à jeudi, Monsieur A. Carle, cordonnier, s'est introduit accidentellement une aiguille, dans l'articulation du coude au bras gauche. L'aiguille a pénétré dans toute sa longueur et perpendiculairement, lui causant de grandes douleurs et immobilisant son bras. Le Dr Gaston Lapierre fut appelé aussitôt et on fit l'extraction immédiate.

—Une bonne marchandise, vaut la peine d'être annoncée. Apportez vos annonces à LA TRIBUNE.

Dimanche dernier, le Rév. Frère Hyacinthe, des chanoines Réguliers de l'Immaculée Conception, recevait en la chapelle de l'évêché des mains de Mgr Bernard, les ordres mineurs. Le Rév. Frère Hyacinthe, né Ernest Brousseau, est le fils de notre concitoyen bien connu, M. J. B. Brousseau, marchand. Il a fait son cours classique à St-Hyacinthe, et une partie de ses études théologiques à Rome. Il recevra sous peu les ordres majeurs et il sera ordonné prêtre l'an prochain. La cérémonie étant privée, les parents seuls assistaient.

M. L. F. Philie, a été assermenté vendredi dernier, comme liquidateur de la Banque de St-Hyacinthe. Il avait été choisi pour ce poste de confiance et par les actionnaires et par les déposants, et l'honorable juge Paul G. Martineau a ratifié ce choix.

Le 25 décembre dernier, le Cercle Dramatique Montcalm donnait son banquet annuel. M. Probst, président d'honneur, occupait le siège d'honneur, Le menu superbe, si bien apprêté, par les cuisiniers de l'hôtel Canada, a satisfait les plus fins gour-

ments. Parmi les convives, nous relevons quelques noms : M. M. Provost, Cabana, Gendreau, Phaneuf, Flibotte, Mathieu, Clapin, de Zélicourt, Dumaine, Dion Cabana, St-Onge, Dufour, McMoran, Benoit, Robert, Ledoux, Lemoine, Chaput. St-Onge, Bessette, Piché, Jodoin, Larivière, Beauchemin, Brunelle, Martin, etc. Il y eut une foule de discours.

M. Origène Borduas, Mécaniciens, fils de M. Pierre Borduas de La Providence, vient d'obtenir une très bonne position à Montréal dans une usine de Machineries. Il avait laissé St-Hyacinthe avec sa femme et ses enfants il y a quelques années, lors de l'installation aux Etats-Unis de la "Duplessis Shoe Co". Il est heureux de revenir au pays.

La société Philharmonique, comme par les années passées, a continué sa belle tradition de courir la guignolée dans notre ville à la veille du Jour de l'An. Chaque année la quête est de plus en plus fructueuse. Cette année ils ont obtenu en argent une somme de \$175 et pour une valeur de près de \$400 en effets divers. Nous sommes certains de nous faire l'interprète des pauvres de cette ville, en les remerciant de tout cœur pour leur bonne action.

Mgr J. L. Guertin, V. G. présidait ces jours-ci à une cérémonie de profession religieuse à l'Hôtel-Dieu de cette ville.

Ont prononcé les vœux temporaires : Soeurs M. de l'Annonciation, née Ritha Guillemette, de St-Hughes ; Sr Ste Mathilde, née Sylvia Ruel, de Marieville ; Sr Ste Elizabeth, née Elizabeth Jacques de Sorel ; Sr Ste Etienne, née Eva Dupont, de St-Ephrem d'Upton ; Sr St-Adé-lard, née Sylvia Dion, de St-Michel de Rougemont ; Sr Gélina née Nellie Gélina, de Manchester ; Sr St-Edouard, née Corona Clément, de Sorel.

Petites Soeurs de l'Institut : Sr des Anges, née Claudia Richer, de Manchester ; Sr Ursule, née Elmire Champagne, de Windsor Mills ; Sr Ludivine, née Léona Rouleau, de Marieville, P. Q. ; Sr Ste Marthe, née Virginia Martin, de Granby. M. le vicaire J. A. Fontaine a prononcé le sermon de circonstance.

Pendant l'année 1909, 225 causes ont été prises en Cour Supérieure, réparties comme suit, entre les différents bureaux ; Lussier, Gendron & Guimont, 117 ; V. E. Fontaine, 35 ; J. O. Beauregard, 32 ; Beuparlant & Marin, 28 ; A. O. T. Beauchemin, 9 ; Avocats étrangers, 34. En Cour de Circuit, il ne s'est pris que 495 causes, comme suit : V. E. Fontaine, 162 ; J. O. Beauregard, 140 ; Lussier, Gendron & Guimont, 68 ; Beuparlant & Marin, 51 ; A. O. T. Beauchemin, 40 ; Avocats étrangers, 34.

Alphonse Séguin, Entrepreneur-Peintre, Tapissier et Décorateur. Peintures, Huiles, Tapisseries, etc. 147 Rue Concorde. Téléphone Bell 390.

M. le curé de Notre-Dame, en donnant le chiffre des naissances, des mariages et des sépultures dans sa paroisse, pour l'année qui vient de s'écouler, a

déploré la diminution notable des naissances parmi ses fidèles d'année en année. M. le curé Hamel a mis ses fidèles en garde et il a fait œuvre religieuse et patriotique.

M. Jean-Baptiste Bousquet, avocat de Nominique, et autrefois rédacteur du "Courrier" de cette ville, est venu passer quelques jours à St-Hyacinthe.

Le club de Bridge et de Cinq Cents, a suspendu ses réunions pour quelque temps.

—Grande Vente Spéciale pour annoncer nos meubles. Aussi réduction de 10 à 25% sur nos lignes de Tapisseries, Portières, Rideaux en dentelles et en toiles, Pôles, Cadres, Gravures, Miroirs, etc., etc. Chez EUG. L. DÉSAUTELS. 222-226 Rue Cascades, St-Hyacinthe.

La mise en nomination des candidats aux différents postes du Conseil-de-Ville, a eu lieu lundi avant-midi entre 10 et 11 heures. Voici les noms des candidats : MM. Samuel Casavant et Paul Payan, pour la mairie ; Echevinage : quartier No 1, J. A. Cadotte et J. Leduc ; quartier No 2, N. Durocher et Dr U. Jacques ; quartier No 3, Dr L. A. Beaudry et Emile Marin ; quartier No 4, M. Valmore Dus-sault, élu par acclamation ; quartier No 5, Louis Lussier et Ptolémée Messier. La votation a lieu lundi le 10, de 9hrs a. m. à 5hrs p. m.

Nous sommes heureux d'apprendre que Madame F. Nolin, épouse de notre sympathique ami Flavien Nolin, se rétablit graduellement de la maladie sérieuse dont elle a souffert, depuis la nuit de l'incendie qui a ravagé notre établissement.

Le cercle littéraire de St-Damase, comté de St-Hyacinthe, a remporté un joli succès avec le drame "Félix Poutre", qu'il a joué la semaine dernière. On s'est appliqué surtout à respecter les couleurs locales, tant dans les costumes que dans les décors. Les membres du cercle ont rendu leur rôle avec talent.

Notre entreprenant ami, M. Lorenzo Morel, vient d'obtenir un brevet d'invention pour la fabrication et l'exploitation d'un frein à air comprimé. Nous le félicitons.

M. Casimir Dessaulles, avocat de Montréal, et M. Henri Dessaulles, ingénieur civil du même endroit, sont venus passer quelques jours chez leur père, l'honorable sénateur C. Dessaulles.

Il est fortement question actuellement de la réorganisation d'un fort club de base-ball à St-Hyacinthe. Il ferait partie d'une des ligues provinciales. Nous serons en mesure de donner d'autres détails avant longtemps.

M. Amédée Turcot, gérant de la Banque Provinciale à Moncton, Nouveau-Brunswick, est venu passer le Jour de l'An chez son père, le Dr Eugène Turcot de cette ville.

A la cathédrale, M. le curé Sénécal a donné hier à ses paroissiens les statistiques qui les intéressent de plus près : 254 baptêmes, 211 sépultures et 57 mariages.

La maison Bissonnette vient de nous quitter pour aller continuer son commerce de bon marché dans une autre localité :

Elle offre par l'entremise de LA TRIBUNE ses sincères remerciements au public de St-Hyacinthe et des environs pour le bel encouragement qui lui a été accordé. Nous lui souhaitons tout le succès qu'elle mérite dans ses nouveaux quartiers.

Le Rév. Père Hamel, curé de Notre-Dame, a lu les statistiques suivantes pour l'année 1909, dimanche dernier : Il y eut l'année dernière en cette paroisse, 112 baptêmes, 86 sépultures et 34 mariages. Le Rév. Père Hamel a noté une diminution notable dans les naissances.

M. Robitaille, professeur à l'Ecole du Plateau à Montréal, était en visite à St-Hyacinthe ces jours derniers chez l'honorable juge Ls Tellier.

LE RETARD !

Notre journal est imprimé, en attendant notre nouvelle installation, à l'atelier du "Courrier" qui nous a, avec générosité, ouvert ses portes. La publication de deux journaux, entraîne un surcroît d'ouvrage, qui expliquera aisément notre retard de quelques heures, a paraître. Nos lecteurs voudront bien nous excuser, et ne pas prêter l'oreille aux petits esprits de l' "Union", qui dans leur effarement, voient partout des pièges tendus.

ON DEMANDE immédiatement des couturières pour ouvrage à la machine, chez Amyot & Poirier. Ouvrage permanent. Bons salaires. A la semaine ou à la pièce. j. a. c.

CHAIENEUSES ET FERMEUSES.—On demande des fermeuses de bas pour notre fabrique de Tricot. Bons salaires. PATON MANUFACTURING Co., 6 f., c. 3 déc. Sherbrooke.

Ferme Avicole Yamaska



Élevage de Volailles de Races Pures importées d'Angleterre, des États-Unis et d'Ontario.

Aux amateurs et éleveurs de volailles du comté de St-Hyacinthe, Qué.

Il me fait plaisir d'annoncer qu'à l'Exposition du Comté, tenue le 9 Septembre courant, dans une TRES CHAUDE COMPETITION, jugé par des Experts, j'ai remporté les prix suivants, c'est-à-dire un prix dans chacun de mes Exhibits.

- Prix Spécial—Minorques Noires Jeunes.
- Prix Spécial—Pintades Vieilles.
- 1er Prix—Plymouth Rocks Gris Vieilles.
- 1er Prix— " " " Jeunes.
- 1er Prix—Laghorns Blanches Jeunes.
- 1er Prix—Wyandottes Blanches Vieilles.
- 2ème Prix— " " " Jeunes.
- 1er Prix—Orpingtons Noires Vieilles.
- 3ème Prix—Orpingtons Noires Jeunes.
- 2ème Prix—Canards Pékins Jeunes.

J'offre en vente quelques couples de Canards Pékins, à \$3.00
Un Trio de Pintades, Prix Spécial \$3.00
Quelques Cochets Plymouth Rocks Gris 1er Prix \$1.00
Quelques Cochets Leghorns Blancs 1er Prix \$1.00
Quelques Cochets Orpingtons Noirs 1er Prix \$2.00

J'ai aussi en mains des cochets de toutes autres races, que je n'ai pu exhiber faute de place, et vu que les races étaient pas mentionnées dans la liste de classification de l'Exposition de St-Hyacinthe.

Poulailler à St-Guillaume Station, Qué.
Office: 14 rue St-Denis ST-HYACINTHE, Qué.
ARTHUR S COMEAU, Propriétaire

L. N. TRUDEAU
DENTISTE
120 Rue MONDOR, ST-HYACINTHE

LA TRIBUNE est publiée et imprimée par Denis & Frenette, coin des rues Mondor et Cascades, St-Hyacinthe.

Chaussures de Choix AU PLUS BAS PRIX

Le seul endroit où trouver ce qu'il y a de mieux en fait de chaussures pour Messieurs, Dames, Demoiselles ou Enfants. Nous notons spécialement au public appréciateur de St-Hyacinthe et des environs, la marque la plus en en réclame, par sa valeur et sa durabilité.

LA CHAUSSURE "SOVEREING"

Pour Messieurs : Nous avons un très bel assortiment de la fameuse chaussure SOVEREING à l'épreuve de l'eau. En essayer une paire c'est l'adopter à jamais.

Pour Dames : Nous avons un très beau choix dans tous les prix et dans tous les goûts.

Pour Enfants : Un grand assortiment à très bas prix. Ne manquez pas de demander la chaussure "SCHOOL SHOES", c'est la meilleure pour les écoliers ; elle est de qualité supérieure et à bon marché.

Une visite vous donnera occasion de constater de la valeur exceptionnelle de notre marchandise.

Au Magasin toujours en voyage de

H. MARIN,
63 Rue St-François, St-Hyacinthe.

Dr. Paul Ostigay
DES HOPITAUX DE PARIS
SPECIALISTE.—Maladies des Yeux, des Oreilles, du Nez et de la Gorge.
255 RUE SHERBROOKE EST
PRIS DE LA RUE ST-DENIS MONTREAL

A VENDRE

A 90 cents dans la piastre, des actions dans le capital-action de la Compagnie Langevin, de St-Hyacinthe.

S'adresser à **F. A. BRODEUR,** St-Hyacinthe.

A VENDRE

Trois belles propriétés, dans la ville de St-Hyacinthe. Conditions faciles.

S'adresser à **J. N. CABANA,** 173 1/2 Boulevard Girouard.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, District de St-Hyacinthe.

IN RE Succession L. F. Morison.

AVIS PUBLIC

Est par le présent donné que toute personne qui a quelque réclamation contre la dite succession, devra la produire au bureau du soussigné sous trente jours de cette date. De plus, que toute personne endettée envers la même succession devra aussi dans le même délai se présenter pour règlement.

Donné à St-Hyacinthe, ce trente Juillet, dix neuf cent neuf. **MADAME L. F. MORISON,** Exécutrice testamentaire de la dite succession.

CAMILLE PAQUETTE, N. P. 54 Notre-Dame Est, Montréal.

Expertise Aouducs Paveurs d'eau Arpentage
Téléphone Bell 349

PETITES ANNONCES

Le meilleur endroit pour faire exécuter par des peintres de première classe vos travaux en peinture ou en tapisserie est chez EUG. L. DÉSAUTELS. 222-226 rue Cascades, S-Hyacinthe

50,000 pièces de tapisseries, dessins le plus nouveaux. Très bas prix. EUG. L. DÉSAUTELS, 222-226 rue Cascades, St-Hyacinthe

Meubles de toutes Sortes à vendre à prix modérés, chez EUG. L. DÉSAUTELS, 222-226 rue Cascades, St-Hyacinthe.

—Achetez vos peintures, huiles, vernis, etc., chez EUG. L. DÉSAUTELS, 222-226 rue Cascades, St-Hyacinthe

ont adhéré en masse à sa candidature.

Il est vraiment curieux de s'arrêter aux difficultés sans nombre auxquelles s'est heurtée "la petite clique", dans son désir effréné d'avoir dans ce quartier en particulier, un homme qui en étant son porte-drapeau serait aussi sa machine à tout faire. Après s'être heurtée à une demi-douzaine d'électeurs, qui tous n'osaient entreprendre la lutte contre le Dr. Beaudry, M. Emile Marin s'est sacrifié, et ces gens-là ont eu l'audace de crier partout que le Dr Beaudry se présenterait et peut-être contre M. Marin, alors que le docteur était sur les rangs depuis huit jours.

C'est M. Marin, qui, à la dernière heure, est venu faire de l'opposition à un citoyen distingué qui aurait dû être élu par acclamation.

L'accueil enthousiaste avec lequel a été saluée la candidature de M. le docteur Beaudry lui assure dès à présent, une majorité considérable.

M. J. A. CADOTTE

M. Cadotte fait dans le quartier No 1 une bataille magnifique. Il gagne tous les jours des adhésions nouvelles, et son adversaire sent le terrain lui glisser sous les pieds. M. Cadotte n'est pas le premier venu en affaires municipales. Instruit, très renseigné, actif, et plein de zèle, il rendrait à ce quartier, des services inappréciables. Il y demeure depuis longtemps. Déjà, il a préconisé et fait triompher plusieurs réformes.

Il caresse un projet, auquel il s'est dévoué depuis plusieurs années, celui de faire entrer dans les limites de la ville, au marché à foën, la Cie du Pacifique. Les électeurs du quartier No 1, en donnant à M. Cadotte le prestige nécessaire, et qu'il mérite, l'aideront à faire réussir ce projet.

Il serait au conseil de ville, une acquisition précieuse, tandis que son adversaire M. Leduc, irait là, se contenter du seul rôle qu'il peut exercer, celui d'être l'instrument docile et inconscient de la clique dont il serait un autre porte-voix.

M. Narcisse Durocher

Un grand nombre d'électeurs du quartier No. 2, désanchantés, pour prendre un terme mitigé, de la conduite du Dr Ulric Jacques, au conseil de ville, ont prié M. Narcisse Durocher de se laisser porter candidat.

Nous applaudissons à ce bon mouvement. Les électeurs du quartier No. 2, rendraient un fameux service à la ville, en renvoyant à ses pillules, ce personnage qui n'a été jusqu'à présent, d'aucune utilité, dont le rôle s'est résumé à tirer de ficelles, tramer des intrigues, et commettre des gaffes.

M. Durocher est bien connu parmi nous. Il habite notre ville depuis plusieurs années. Il a déjà l'expérience des affaires publiques, pour avoir été commissaire d'écoles, conseiller et premier de la paroisse de St-Dominique. Il s'est acquis, grâce à son savoir-faire, une fort jolie fortune. Il apportera dans l'administration des affaires municipales, la même économie et le même soin qu'il a montrés dans l'administration de ses propres affaires.

Les dernières nouvelles indiquent que le docteur Jacques va essayer une défaite, qu'il n'aura pas volée.

LA TRIBUNE

Avec les premiers jours de l'année 1910, nous faisons une réorganisation de notre journal. Le feu a passé dans nos ateliers et dans le personnel de la rédaction....

Monsieur S. J. Frenette, comme par le passé, demeure le directeur-proprétaire de "LA TRIBUNE." La rédaction du journal sera faite en collaboration. Au point de vue politique, "LA TRIBUNE" sera indépendante de tous les partis existants. Elle s'efforcera de renseigner ses lecteurs avec indépendance, sans faire la cour à un parti plus qu'à un autre, donnant à chacun son dû et pas plus. Pour ce qui concerne les affaires municipales, les citoyens de St-Hyacinthe pourront compter sur nous. Nous démasquerons tous ceux qui agiront à l'encontre des intérêts de notre ville. Ceux qui feront leur devoir et qui agiront avec droiture, n'auront pas de plus ferme appui que le nôtre. Au point de vue religieux, "LA TRIBUNE" sera un journal d'action sociale catholique. Quant aux notes locales, nous nous efforcerons d'avoir le service le plus complet possible.

Tout ce que nous demandons aux citoyens de St-Hyacinthe en retour, c'est de nous donner leur appui financier, sous forme d'abonnements et d'annonces. Nos taux sont modérés, et il n'est personne qui ne peut dès aujourd'hui au moins nous adresser \$1.00 pour un an d'abonnement. Si tout le monde était au courant des sacrifices qu'il faut faire, pour publier un journal, même un journal hebdomadaire comme "LA TRIBUNE", il n'est peu de citoyens qui hésiteraient à nous envoyer au moins le prix de leur abonnement. C'est peu pour eux et quelques centaines d'abonnés de plus seraient d'un immense avantage pour nous. Cela attirerait encore plus l'annonceur; tout le monde y trouverait son profit. Aussi nous espérons que nous serons entendus, et que tous ceux qui peuvent nous réserver un dollar par année, nous l'adresseront dès aujourd'hui.

Nouveau Confrère

C'est lundi, le 10 janvier, que va paraître le nouveau quotidien montréalais *Le Devoir*. Nous avons tout lieu de croire, d'après ce que nous en dit *Le Nationaliste*, son "alter ego", que l'organe du député de St-Hyacinthe verra le jour sous d'heureux auspices, et que même le succès financier ne sera pas étranger à ses premiers jours d'existence. Son programme est vaste, il ouvrira des horizons nouveaux, et nous connaissons assez les hommes qui le dirigeront, pour être convaincus à l'avance, que nous n'aurons pas à regretter la confiance que nous mettons en eux. Longue vie au *Devoir*.

La Guignolée

La Société Philharmonique est heureuse de rendre public le résultat de la Guignolée et de remercier toutes les personnes généreuses qui ont bien voulu contribuer de leur temps et de leur

bourse au sujet de cette œuvre charitable.

Le produit de la quête a été d'au-delà \$500 dont \$181.36 en argent, laquelle somme a été distribuée "PER CAPITA" chez environ cinquante familles variant de une à onze personnes.

Depuis bientôt six ans que nous courons la Guignolée avec l'encouragement toujours renouvelé des citoyens, il nous semble de notre devoir d'expliquer au public à qui et comment se fait la distribution.

La Société Philharmonique n'étant pas essentiellement une association de charité, on comprendra facilement que nous ne sommes pas au courant de toutes les misères de notre cité. Aussi pour faire une distribution équitable, nous avons recours aux personnes que nous croyons les mieux renseignées: MM. les Curés de la Ville et de la Paroisse, les Sœurs de Charité, la Saint-Vincent de Paul, lesquels nous fournissent une liste qui est soumise à la considération du Chef de Police.

Les marchandises, effets et victuailles sont distribués en proportion du nombre de têtes par famille. Nous avons pris pour principe de ne pas laisser d'argent aux familles dont le chef est un intempérent notoire: nous faisons notre possible dans ces cas pour compenser l'absence de numéraire par des effets.

S'il arrive maintenant que des indigents recommandables ont été oubliés ou omis dans le partage, nous prions le public de ne pas trop nous en tenir compte, vu que notre rôle ne consiste qu'à tendre la main au profit des pauvres et donner à ceux d'entre eux qui sont les mieux recommandés.

Enfin nous remercions le public charitable qui nous a donné si généreusement, ceux qui se sont dévoués à la quête et à la distribution, ceux qui ont mis leurs voitures à notre disposition, et les journaux qui nous ont fait une si utile réclame.

La Société Philharmonique,

J. F. POIRIER,
Président.

M. Godfroy Langlois laisse "Le Canada"

Montréal, 7.—M. Godfroy Langlois, à qui on vient de confier la charge de Secrétaire de la Commission des Eaux Limitrophes, a donné sa démission comme directeur-gérant de la Compagnie de Publication du "Canada". Il occupait ce poste depuis sept ans. M. Fernand Rinfret, jusqu'ici rédacteur en chef, prend la charge du journal.

EN VILLE suite de la 2ème page

M. Moïse Marsan a été gravement blessé à la tête jeudi après-midi par un nommé Voghel, qui l'a assailli alors qu'il était ivre probablement. M. Marsan a été transporté à l'Hôpital St-Charles où il a reçu les soins nécessaires. L'accusé a comparu devant le recorder Sicotte et l'enquête a été ajournée au 14 courant. Il a été relâché sous le cautionnement de son père.

M. F.-X. Lajoie, un vieux citoyen de St-Hyacinthe, est décédé le jour des Rois au soir après une courte maladie.

M. Xavier Blanchard, autrefois de St-Dominique, et qui habitait St-Joseph depuis quelques années, est décédé au cours de la semaine. Les funérailles ont eu lieu vendredi matin au milieu

ELECTEURS!

EN FOULE A LA

Salle de l'Opéra

COMITÉ GENERAL DE

M. S. CASAVANT

DIMANCHE SOIR,
Le 9 Janvier

Des Révélations intéressantes seront faites.

Les candidats MM. S. Casavant, Louis Lussier, Dr L. A. Beaudry, J. A. Cadotte, N. Durocher et MM. E. H. Richer, L. P. Morin, Aimé Amyot, J. N. Cabana, L. A. Gendron, Emile Ouellette, Ed Duckett, H. Gemme, J. de L. Taché, Louis Brousseau, Ph. Authier, Ernest Guimont, etc., adresseront la parole.

A bas les Masques!

d'un grand concours de parents et d'amis.

M. Victor Marceau, avocat de Drummondville, est venu passer quelques jours chez son père M. Victor Marceau, bourgeois de cette ville.

La transition de l'année 1909 à 1910, dans la nuit de vendredi à samedi, a donné lieu à une touchante cérémonie en l'église de Notre-Dame du Rosaire de St-Hyacinthe. Le Rév. Père Hamel, fidèle à la tradition de ses prédécesseurs, avait invité ses paroissiens à se réunir à l'église, à onze heures et demie, afin de passer la dernière demie-heure de l'année expirante et la première de la nouvelle année au pied de l'autel.

Plusieurs centaines de personnes ont répondu à l'appel de leur zélé curé et, cette nombreuse réunion, à cette heure tardive de la nuit, offrait un spectacle des plus impressionnants.

En outre de la récitation du chapelet et d'un Salut au Très Saint Sacrement, il y eut une courte allocution prononcée par le Rév. Père Hamel; celui-ci termina en formulant aux fidèles ses meilleurs souhaits pour l'année naissante.

Cette touchante cérémonie religieuse se renouvelle à l'église Notre-Dame depuis environ une dizaine d'années. Ce fut le Rév. Père Rondot, l'éloquent prédicateur, bien connu, qui l'inaugura, alors qu'il était curé de Notre-Dame du Rosaire.

Les intéressés dans la Banque de St-Hyacinthe, attendent avec anxiété le jugement de la Cour Suprême dans l'affaire du Chemin de fer des comtés-unis.

Presque toute la circulation est rachetée à l'heure qu'il est. Les créanciers privilégiés ont été payés et les déposants ont reçu jusqu'à présent vingt-cinq cents dans la piastres. Le jugement de la Cour Suprême sera pour beaucoup dans le dénouement.

Il y a vingt-huit ans, Monsieur L. F. Morison C. R., décédé il y a quelque mois, se présentait contre M. Louis Côté, industriel, pour la Mairie dans St-Hyacinthe, et ce dernier l'emportait. L'élection qui aura lieu lundi pour la mairie, sera la première depuis cette époque.

La nuit dernière vers les onze heures nos pompiers ont été appelés pour un incendie que venait de déclarer dans l'atelier de M. St-Jean Photographe coin des rues St-Anne et Cascades. Les dégâts sont considérables dans toute la brtisse, causés principalement par l'abondance d'eau. On nous dit que M. St-Jean n'a aucune assurance.

Canada, Province de Québec, District de St-Hyacinthe. Cour de Circuit, No 470. Louis A. Cadieux, marchand de cité et district de Montréal, demandeur, vs Joseph Marchessault, des cité et district de St-Hyacinthe, défendeur.

Avis public.—Par Encan Public et par suite de saisie, il sera vendu par l'huissier soussigné, au domicile place d'affaire à la boutique Théodule Noël du défendeur en cette cause, en la cité de St-Hyacinthe, le quinzième jour de janvier 1910, à dix heures de l'avant midi, tous ses meubles et effets de ménage, consistant en tables, chaises, et le tout sera vendu et adjugé au plus haut offrant et dernier enchérisseur, pour argent comptant. Daté à St-Hyacinthe, le 22 décembre 1909. Jules Wingender, H. C. S.

Canada, Province of Quebec, District of St Hyacinth, Circuit Court, No 470. Louis A. Cadieux, merchant, in the city and district of Montreal, plaintiffs, vs Joseph Marchessault of the city and district of St-Hyacinth, defendant.

Public Notice.—Under a seizure in this case the undersigned bailiff shall sell at Public Auction, at the domicile and business place (Théodule Noël's shop) of the defendant, in this case, in the city of St-Hyacinth, on the 15th day of January instant at ten o'clock of the forenoon, all the moveable and household furnishings, consisting in table, chairs. The whole will be sold and adjudged to the highest and last bidder for cash.

Dated at St-Hyacinth this twenty second day of december 1909. Jules Wingender, H. C. S.